

*Le budget—M. Monteith*

pressions budgétaires prévues auront amélioré notre situation financière.

Le gouvernement continuera de partager les coûts des services de garde admissibles dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada. En 1988-1989, ces coûts s'élèveront à environ 240 millions de dollars.

Au niveau des programmes du Secrétariat d'État comme la promotion des langues officielles, les programmes de promotion de la femme, les programmes pour les autochtones et le multiculturalisme, il y aura certaines réductions. Les fonds seront consacrés spécialement à des projets communautaires qui répondent à de véritables besoins. Des économies d'environ 10 millions de dollars seront ainsi réalisées en 1989-1990.

Pour le moment, les contribuables canadiens subventionnent les usagers de VIA Rail; le montant total des subventions a été de 641 millions de dollars en 1988, soit 100 \$ par voyageur. Le nombre d'usagers n'a pas augmenté et le chemin de fer est devenu un des modes de transport les moins utilisés.

L'aide gouvernementale à VIA Rail se chiffrera à 541 millions de dollars cette année, puis elle diminuera les années suivantes. VIA devra rentabiliser ses opérations et présenter un plan d'entreprise exposant brièvement les mesures qu'elle compte prendre pour y arriver.

Monsieur le Président, vous vous souvenez sans doute qu'un objectif analogue avait été fixé pour Postes Canada il y a quelques années. Bien des gens croyaient qu'il ne serait jamais atteint. Pourtant, le ministre des Finances a annoncé à la Chambre que la Société canadienne des postes pensait devoir payer des dividendes au gouvernement cette année. Je suis certain que VIA Rail sera dans une situation comparable d'ici quelques années.

Le ministre des Finances a également examiné plusieurs programmes agricoles qui intéressent beaucoup ma circonscription, bien sûr. Le Programme de subventions au transport du grain et de la farine vers l'est à partir d'un point intérieur subventionnait le transport par chemin de fer vers les ports de l'est du blé et de la farine destinés à l'exportation. Il fut instauré en 1959, avant l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent, pour veiller à ce que les exportations canadiennes soient expédiées à partir de ports canadiens et pas de ports américains concurrents. Au moment où le gouvernement a commencé à accorder les subventions, le transport par chemin de fer était moins cher aux États-Unis qu'au Canada.

Cette crainte de ne pas pouvoir soutenir la concurrence est maintenant dissipée, car les frais de transport par chemin de fer aux États-Unis sont beaucoup plus élevés que les frais d'expédition par la voie maritime du Saint-Laurent. La suppression de ces subventions est tout à fait logique, puisque le gouvernement a promis de réduire les dépenses.

Le Programme de stimulation des exportations de produits laitiers offre une subvention directe de 6,03 \$ l'hectolitre de lait sur les 2,2 millions d'hectolitres destinés à l'exportation. C'est une des rares sinon la seule catégorie de producteurs agricoles pratiquant la gestion par l'offre à recevoir des subventions à l'exportation. En 1984, la quantité de lait donnant droit aux subventions a été ramenée à 1,1 million d'hectolitres. Les subventions devaient être réduites l'été dernier, mais elles ne l'ont pas été. Le budget propose de supprimer la moitié qui reste et, par conséquent, de réduire d'environ 7 millions de dollars par an les dépenses du gouvernement.

Le prix de l'essence a été majoré dans le budget. Cependant, le programme de remise de la taxe d'accise sera maintenu jusqu'en décembre prochain et le programme de remise de la taxe de vente aux agriculteurs se poursuivra comme prévu.

En tant que député d'une circonscription comptant de nombreux producteurs de tabac, je m'en voudrais de ne pas mentionner les conséquences des hausses de taxe sur les produits du tabac. Cela touchera mes électeurs. La consommation de tabac a chuté rapidement, surtout au cours de la dernière décennie.

Mais le gouvernement a adopté des programmes pour aider les agriculteurs à passer à d'autres cultures. Le Programme d'aide aux producteurs de tabac aide les agriculteurs à abandonner cette culture par le rachat de leurs quotas. D'autres programmes ont aussi été mis sur pied pour les aider à diversifier leurs cultures. Contrairement à ce qui se fait dans le régime d'assurance-récolte, le gouvernement fédéral a assumé la majeure partie des frais pendant que le gouvernement provincial se demandait s'il participerait ou pas.

Le gouvernement conservateur s'est exceptionnellement bien occupé des agriculteurs canadiens. Ceux-ci ont été protégés contre les effets de la guerre internationale du commerce des produits agricoles grâce au milliard de dollars mis à leur disposition par le Trésor fédéral. Les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'agriculture sont passées de 3,2 milliards de dollars en 1984-1985 à 5,8 milliards en 1987-1988 et les céréaliculteurs ont reçu plus de 10 milliards de dollars d'aide fédérale ces cinq dernières années. Après la terrible sécheresse de l'été dernier, le gouvernement fédéral a versé 800 millions de dollars parce qu'il était évident que l'assurance-récolte ne suffirait pas à indemniser tout le monde.

Soucieux de tenir compte dans sa politique à long terme du partage constitutionnel entre les gouvernements fédéral et provinciaux de la responsabilité de l'agriculture, notre gouvernement examinera sérieusement tous les liens existants dans ce domaine. L'examen de programmes comme l'assurance-récolte, les programmes de protection possibles et l'enregistrement des pesticides sont déjà en cours. Le message du budget, c'est que nous sommes tous dans le même bateau et que nous